

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : Synfluid® PAO 5 cSt

Matériel : 1070387, 1070389, 1073196, 1079665, 1079929, 1079873

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	NoCAS NoIndex	Legal Entity Numéro d'enregistrement
1-Dodecene, Trimer, Hydrogenated	151006-62-1 601-064-00-8	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-0000016388-62-0004
1-Dodecene, Homopolymer, Hydrogenated	151006-63-2	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-0000018318-67-0002

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP

10001 Six Pines Drive The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.

Brusselsesteenweg 355

B-3090 Overijse

Belgium

MSDS Requests: (800) 852-5530 Technical Information: (832) 813-4862 Responsible Party: Product Safety Group

Email:msds@cpchem.com

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:

866.442.9628 (Amerique du Nord) 1.832.813.4984 (International)

Transport:

North America: CHEMTREC 800.424.9300 or 703.527.3887

ASIA: +1.703.527.3887

EUROPE: BIG +32.14.584545 (phone) or +32.14583516 (telefax)

Chemcare Asia: Tel: +65 6848 9048 - Mob: +65 8382 9188 - Fax: +65 6848 9013

South America SOS-Cotec Inside Brazil: 0800.111.767 Outside Brazil: +55.19.3467.1600

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie

Adresse e-mail : MSDS@CPChem.com Site Internet : www.CPChem.com

Numéro de la FDS:100000014081 1/12

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu H413:

aquatique, Catégorie 4 Peut être nocif à long terme pour les organismes

aquatiques.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Dangereux pour l'environnement R53:

Peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H413 Peut être nocif à long terme pour les

organismes aquatiques.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une

installation d'élimination des déchets

agréée.

Etiquetage supplémentaire:

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 0 %

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : SYNTHETIC HYDROCARBON BASE OIL

OL6705

Polyalphaolefin

R6529 PAO

Formule moléculaire : Mixture

Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé). :

Remarques : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH

(Système Global Harmonisé).

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	NoCAS NoEINECS	Numéro d'enregistrement
1-Dodecene, Trimer,	151006-62-1	Chevron Phillips Chemical Company LP

Numéro de la FDS:100000014081 2/12

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Hydrogenated		01-0000016388-62-0004
1-Dodecene, Homopolymer, Hydrogenated	151006-63-2	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-0000018318-67-0002

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Enlever les vêtements contaminés. Si des symptômes

d'irritation se développent, requérir une assistance médicale.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le

rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire de

lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si

nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : 246 - 271 °C (246 - 271 °C)

Méthode: Cleveland Open Cup

Température d'auto-

inflammabilité

351 °C (351 °C)

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de

la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

. l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se

trouvant à proximité de la source d'incendie.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le

feu

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des

moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Numéro de la FDS:100000014081

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Protection contre les incendies et les explosions Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits

sûrs. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Méthodes de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant

l'environnement.

Conseils supplémentaires Pas de conditions à remarquer spécialement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Numéro de la FDS:100000014081

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué cidessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un système respiratoire à adduction d'air, homologué

par NIOSH, si la ventilation ou d'autres moyens mécaniques de contrôle ne sont pas suffisants pour maintenir une teneur minimale en oxygène de 19,5 % en volume sous pression

atmosphérique normale.

Protection des mains : L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait

être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes

de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du

corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:.

Vêtements légers de protection.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger,

ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : Liquide État physique : Liquide Couleur : incolore Odeur : Inodore

Données de sécurité

Point d'éclair : 246 - 271 °C (246 - 271 °C)

Méthode: Cleveland Open Cup

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

Numéro de la FDS:100000014081 5/12

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

supérieure

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-

: 351 °C (351 °C)

inflammabilité

Formule moléculaire : Mixture

Poids moléculaire : Non applicable

pH : Non applicable

Point d'écoulement : > -52 °C (> -52 °C)

< -42 °C (< -42 °C)

Point/intervalle d'ébullition : > 260 °C (> 260 °C)

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 6,87 - 6,96 L/G

Hydrosolubilité : Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans

l'eau.

Viscosité, cinématique : 23,6 - 52,9 cSt

à 40 °C (40 °C)

Méthode: ASTM D 445

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions

ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants

tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Synfluid® PAO 5 cSt

Toxicité aiguë par voie : DL50: > 5.000 mg/kg

Numéro de la FDS:100000014081 6/12

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

orale Espèce: rat

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt

Toxicité aiguë par

: CL50: > 5 mg/linhalation

Durée d'exposition: 4 h

Espèce: rat

Atmosphère de test: poussières/brouillard

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50: > 2.000 mg/kg

Espèce: rat

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt Irritation de la peau

: Pas d'irritation de la peau

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt Irritation des yeux

: Pas d'irritation des yeux

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt

Sensibilisation

: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt Toxicité à dose répétée

: Espèce: rat, Mâle et femelle

Sex: Mâle et femelle

Voie d'application: gavage oral Dose: 0, 1000 mg/kg/day Durée d'exposition: 28 days

NOEL: 1.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 407

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Synfluid® PAO 5 cSt Toxicité par aspiration

: Aucune classification comme toxique pour l'exposition par

aspiration.

Évaluation toxicologique

Synfluid® PAO 5 cSt

Effets CMR Cancérogénicité:

N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Mutagénicité:

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Numéro de la FDS:100000014081

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Tératogénicité:

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations

animales.

Toxicité pour la reproduction: Pas toxique pour la reproduction

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson : LL50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Essai en statique Substance d'essai: non Méthode: OCDE Ligne directrice 203

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques.

: EC50: > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Espèce: Daphnia magna

Essai en statique Substance d'essai: non Méthode: OCDE Ligne directrice 202

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour les algues : NOEC: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Selenastrum capricornutum (Algue)

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques. (Toxicité

chronique)

: NOEC: 125 mg/l

Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna Substance d'essai: non

Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une

dispersion dans l'eau a été testée.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

Devrait être biodégradable en phase finale

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les informations dans cette fiche de données de sécurité ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Numéro de la FDS:100000014081

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas

réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementationsur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (ex. nom ou noms technique(s), etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description d'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la FDS et le connaissement.

US DOT (United States Department of Transportation)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (International Maritime Dangerous Goods)

TRANSPÒRT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGÉNCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (International Air Transport Association)

TRANSPORT NON RÉGLÉMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (Agreement on Dangerous Goods by Road (Europe))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (Regulations concerning the International Transport of Dangerous Goods (Europe))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

TRANSPORT NON RÉGLÉMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Législation nationale

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003 La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Classe de contamination

de l'eau (Allemagne)

: WGK 1 pollue faiblement l'eau

État actuel de notification

Europe REACH : Ce mélange ne contient que des composants qui ont

été enregistrés conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006 (REACH).

: Dans l'inventaire TSCA USA US.TSCA

: Tous les composants de ce produit sont sur la liste Canada DSL

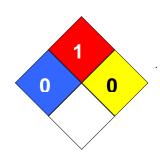
canadienne LIS.

Australie AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire : Listé ou en conformité avec l'inventaire Nouvelle-Zélande NZIoC Japon ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire Corée KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire Philippines PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire Chine IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Classification Danger pour la santé: 0

Risque d'incendie: 1 Danger de réactivité: 0



Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 5940

NSF H1, HX-1 Registered, meets USDA 1998 H1 Guidelines

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations dans cette fiche de données de sécurité ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Numéro de la FDS:100000014081

Version 1.4

Date de révision 2012-02-02

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

ACGIH	signification des abréviat American Conference of	LD50	Dose létale 50 %
==:::	Government Industrial		1 2 2 2 2 2 2 7 0
	Hygienists – Association		
	américaine des hygiénistes		
	industriels		
AICS	Inventaire australien des	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect
	substances chimiques		Level – Dose minimale ayant un
DCI	Liste canadienne intérieure des	NEDA	effet indésirable observé
DSL	substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la
	Substances		protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des	NIOSH	National Institute for Occupational
NDOL	substances	1410011	Safety & Health – Institut national
	0.0010.1000		pour les questions de santé et de
			sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program –
			Programme américain de
0.10			toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of
	Number – Numéro de registre		Chemicals – Inventaire néo- zélandais des substances
	CAS		chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect
2000	Concentration encouve (mediane)	NONEL	Level – Dose sans effet indésirab
			observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect
			Concentration – Concentration
			sans effet observable
	Outil de scénario d'exposition	OSHA	Occupational Safety & Health
	générique de l'EOSCA		Administration – Organisme
			administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
	European Oilfield Specialty	PEL	Permissible Exposure Limit –
	Chemicals Association	'	Limite d'exposition permise
	(Association européenne des		Limite a expedition pointing
	produits chimiques pétrolifères		
	spéciaux)		
EINECS	European Inventory of Existing	PICCS	Philippenes Inventory of
	Chemical Substances – Inventaire		Commercial Chemical
	européen des substances		Substances – Inventaire philippin
	chimiques existantes		des substances chimiques
MAK	Germany Maximum Concentration	PRNT	commerciales Presumed Not Toxic – Présumé
IVICAL	Values – Valeurs de concentration	I IXINI	non toxique
	maximum en Allemagne		
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery
			Act – Loi sur la récupération et la
			conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50 %	SARA	Superfund Amendments and
			Reauthorization Act – Loi sur les
			amendements et les nouvelles
			autorisations concernant le Superfonds
		<u> </u>	1/12

Numéro de la FDS:100000014081

Synfluid® PAO 5 cSt

Version 1.4 Date de révision 2012-02-02

IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières b
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de tra
LC50	Concentration létale 50 %		

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.